



59^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire sur la situation des droits de l'homme au Venezuela

Genève, le 27 juin 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son rapport.

Nous partageons les préoccupations quant au rétrécissement continu de l'espace civique. Nous condamnons fermement la répression à l'encontre des opposants politiques, défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, journalistes et acteurs humanitaires.

Nous demandons aux autorités de libérer immédiatement toutes les personnes détenues arbitrairement et de garantir le respect des normes relatives à un procès équitable. De plus, des conditions de détention dignes et humaines doivent être garanties, y compris l'accès aux soins médicaux et à la communication avec les familles.

Nous reconnaissons que les élections législatives et des gouverneurs du 25 mai se sont déroulées sans heurts ni violence, mais dans des conditions adverses pour les

opposants politiques. En vue des élections municipales du 27 juillet, nous appelons les autorités à organiser un processus électoral avec des conditions compétitives et justes, qui permette la participation libre de toutes les forces politiques.

Enfin, nous plaidons pour que le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme puisse pleinement opérer au Venezuela et encourageons les autorités à formaliser la collaboration avec le HCDH. La Suisse est disposée à agir comme bâtisseuse de pont dans ce but.

Monsieur le Haut-Commissaire, comment comptez-vous surmonter les défis afin que le bureau du HCDH puisse œuvrer sans entraves et, ainsi, remplir son mandat ?

Je vous remercie.